L'association « Accueil 9 de cœur » a désormais officiellement un accueil de jour

PUBLIÉ LE 10/04/2013 - La Voix du Nord – Par Audrey Halford

| VIOLENCES CONJUGALES |

On ne présente plus l'association Accueil 9 de cœur, qui se penche avec intérêt, depuis 1991, sur la problématique des violences conjugales dans l'arrondissement de Lens.

Elle héberge chaque année de nombreux couples, femmes et hommes, victimes de violences, avec ou sans enfants. Et ce dans le cadre de l'accueil d'urgence, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Il s'agit là d'une mise à l'abri inconditionnelle et immédiate de la victime, puis d'une orientation adaptée dans les démarches, qu'il s'agisse de quitter le conjoint ou de travailler sur les violences au sein du couple. « Nous ne sommes pas là pour dire à la victime de quitter le conjoint, d'ailleurs à une époque, 80 % des victimes retournaient avec l'auteur des violences, note Marc Demanze, directeur général de l'association.

On est là pour répondre au projet de la personne, quel qu'il soit. » L'an dernier, ce sont 258 personnes qui ont été mises à l'abri en urgence par l'association, à l'hôtel ou au sein de ses locaux.

Plus de 90 personnes reçues depuis novembre

En 2012, à l'occasion d'un appel à projet national, l'association Accueil 9 de coeur a présenté son accueil de jour, déjà actif officieusement et sans financement. « On y a répondu pour pérenniser ce qu'on faisait déjà sur la base du militantisme, raconte le directeur.
Financièrement, c'est une aubaine : l'État finance 75 % d'un poste, ça permet à l'équipe de souffler un peu. » Car les huit travailleurs sociaux et le thérapeute ont déjà reçu plus de 90 personnes dans le cadre de l'accueil de jour officieux ouvert depuis novembre. Cet accueil est donc désormais officiel et financé. « Cela ne fait que treize ans que l'on parle de violences conjugales en France, souligne Marc Demanze.
Les gens ont donc souvent besoin d'être informés, orientés. C'est à cela que sert l'accueil de jour. Il peut s'agir de prévention tout simplement. Les gens se demandent parfois "Est-ce qu'il s'agit de violences ? Est-ce que je dois le quitter ? Est-ce qu'on doit faire une thérapie pour sauver notre couple ? Est-ce que je dois préparer mon départ ?". Nous les orientons dans ce questionnement. » Et s'ils décident de quitter à terme le domicile, l'association peut également les aider dans les démarches administratives, par exemple en proposant une boîte postale, un vestiaire pour entreposer des affaires petit à petit, etc. Proposition de thérapie, aide juridictionnelle, conseils ou simple endroit où souffler durant la journée, sont ainsi proposés par l'accueil de jour.
Les habitants des cinquante communes de l'arrondissement de Lens qui se poseraient des questions au sujet de leur couple et des violences conjugales et qui auraient besoin d'être conseillées et orientées sont donc les bienvenues à l'accueil de jour. Il en existe deux dans le département, le deuxième se trouve à Béthune.